



Enfants en justice

XIX–XX^e siècles

Pour citer cet article :

Foyer d'Action Éducative de Corenc, *situation mensuelle*,
(juillet, octobre 1968).

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE
 SERVICE DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE**

Centre d'Orientation et d'Action Éducative de

Foyer d'action éducative de CORENC (Isère)

DESTINATAIRE

- bureau K 1
- bureau K 2
- bureau K 3

Situation du mois de JUILLET 1968

Secteur desservi

I. — ACTIVITÉS DU FOYER

Fonction principale (1) :

- triage et orientation : durée de séjour
- observation : -
- rééducation et post-cure : — Durée du séjour : 1 an. Post-cure ensuite

Nombre de places : 30
 Effectif au premier jour du mois : 20 présentes + 8 places retenues + 13 en post-cure

Nombre d'entrées dans le mois : 0

depuis le début de l'année : 13

Nombre de sorties dans le mois : 3 ()

depuis le début de l'année : 16

Effectif au dernier jour du mois : 17 présentes + 9 places retenues + 13 en post-cure

Nombre de journées de présence des mineurs dans le mois : 617 + 392 post-cure = 1 009
 depuis le début de l'année : 4 790 + 2 539 = 7 329

Nombre de demandes non satisfaites dans le mois : 3 ()
 Depuis le début de l'année : 8
 Depuis le début de l'année : 7 demandes d'affectation ont été annulées par les magistrats compétents.

(1) Rayer les mentions inutiles

II. — FONCTIONNEMENT

a) Activités scolaires et professionnelles

Scolaires : 1 élève a obtenu le certificat de puéricultrice.

Professionnelles internes : 45 élèves pendant les 9 jours de service de l'institutrice d'enseignement ménager. 73 élèves pendant les 11 jours de service de l'institutrice de couture. Les élèves apportent peu de soins à leur travail, sont en permanence excités. Les institutrices, qui ont 6 élèves en moyenne, se plaignent d'avoir un trop grand nombre d'élèves.

Professionnelles externes : 223 jours concernant 10 élèves et pour les Post-cure directes, 178 jours concernant 7 élèves.

b) Loisirs et activités éducatives

Intérieurs : Films 16 mm (Les héros sont fatigués - le grand balcon) - télévision (Eugénie Grandet). Les veillées ont été organisées par les candidates au concours d'éducatrice : musique, activités manuelles, danses folkloriques, poterie, jeux.

Extérieurs : Camping à Lans-en-Vercors, St Marcellin, au lac artificiel de la "Terrasse" - pique-nique à St Hilaire du Touvet, à Tullins - piscine à Eybens St Martin d'Uriage. Visite d'un musée.

c) Traitements particuliers

3 examens psychologiques et 2 examens psychiâtriques
30 entretiens psychologiques.

Soins donnés sans prescriptions médicales : pesées, mensurations, analyses d'urine, vaccins.

Traitements prescrits et contrôlés par les médecins de neurologie, de dermatologie, de médecine générale.

L'infirmière s'est occupée d'une hospitalisation psychiâtrique et d'un accident du travail.

d) Situation des mineurs sortis dans le mois (nature de la décision, hébergement, travail)

..... : Mainlevée de placement du Juge des Enfants de GRENOBLE du 29.6.68, reçue le 1.7.68, remettant la mineure à sa famille après les épreuves du C.A.P. Hébergement dans la famille.

..... : Mainlevée de placement du Juge des Enfants de LORIENT du 2.7.68 reçue le 9.7.68; remettant la mineure en liberté. Hébergement dans un foyer de jeunes filles.

..... : mainlevée de placement du Juge des Enfants de VIENNE du 13.7.68 reçu le 17.7.68, remettant la mineure à la garde de sa mère. Hébergement chez sa mère. Refus de travail.

III. — PERSONNEL

A — Situation numérique au 31 Juillet 1968

DIRECTION ET CADRES	EDUCATEURS	PSYCHOLOGUES	Infirmerie	Instruc. ASSISTANTES Techniques Sociales	SECRETARIAT Bureau	SERVICE	TOTAL
2	10 titul. 1 contr. 2 stag.	1	1	2	2	2	23

De plus, un médecin généraliste à temps partiel.

B — Situation d'activité au 31 Juillet 1968

1° Personnel en contact direct avec les adolescentes

115 jours de congé annuel
 0 jours de congé trimestriel
 0 jour de congé médical
 6 jours fériés
 36 jours de congé de récupération
 7 jours de congé exceptionnel (concours d'éducatrices)
 2 jours de missions

2° Personnel de bureau

10 jours de congé annuel
 2 jours fériés

3° Personnel de service

31 jours de congé annuel
 1 jour férié

IV. — TRAVAUX

(d'aménagement et d'entretien)

Réfection d'une chambre - Entretien du parc - Réparation de la clôture

Préparation du camp (vérification du matériel).

VI. — OBSERVATIONS DU RESPONSABLE

Fonctionnement — activités particulières — relations extérieures — difficultés rencontrées — etc.

Les événements du mois de mai se répercutent encore sur la vie de l'établissement.

Les adolescentes, troublées par ces événements et inquiètes du manque de sollicitude des éducatrices et instructrices techniques à leur égard, traduisent leur angoisse par une agressivité systématique qui provoque une attitude encore plus rejetante du personnel.

Le personnel n'arrive pas à canaliser le dynamisme des adolescentes qui s'enfuient, injurient, font du chantage et font peu d'activités ménagères et professionnelles.

L'intérêt manifesté aux élèves par Melle [redacted] éducatrice de classe, Melle [redacted], psychologue et Mme [redacted], infirmière, a pallié la désaffection des instructrices techniques et des éducatrices. Les 3 éducatrices contractuelle et stagiaires ont fait de leur mieux pour effectuer du bon travail mais étaient gênées par l'opposition tacite de leurs collègues titulaires.

Le concours de recrutement d'éducatrices, permettant d'accueillir 22 jeunes filles désireuses d'entrer en contact avec les élèves, a, aussi, atténué la carence éducative du personnel : les élèves ont apprécié la présence des candidates, participé pleinement à leurs veillées et réclamé la continuation de pareils loisirs.

Quelques jours après l'arrivée des candidates, les éducatrices ont accepté d'effectuer la garde de nuit et la préparation des repas en spécifiant que ces tâches devaient être assurées dorénavant par du personnel de service.

La mise à jour des tâches comptables est effectuée avec sérieux par Mesdames [redacted], "elle [redacted], qui occupe le poste d'agent de bureau depuis 4 mois est déjà au courant du travail de secrétariat et donne entière satisfaction.

Il a été procédé le 5 juillet à l'élection de 4 membres titulaires et 4 suppléants d'un "comité de gestion" provisoire. Après lecture par Madame [redacted] des conclusions des "Assises" de VAUCRESSON auxquelles elle a participé, les membres du personnel ont refusé d'adopter le principe de la parité.

Après fermeture de l'établissement du 1er au 15 Août 1968, qui correspond à la période de camping pour les élèves, une reprise en main s'impose pour remédier aux actuelles carences éducatives.

Le Directeur du C.O.A.E.,

Le responsable du Foyer d'Action Éducative,

P. Pame

Arrivée - 16-12-68

Études et Méthodes
K1 N° 1339

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
SERVICE DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE

~~Centre d'Orientation et d'Action Éducative de~~

DESTINATAIRE

Foyer d'action éducative de CORENC

Situation du mois de OCTOBRE 1968

- bureau K 1
- bureau K 2
- bureau K 3

Secteur desservi

I. — ACTIVITÉS DU FOYER

Fonction principale (1) :

- ~~triage et orientation~~ : durée de séjour
- ~~observation~~
- rééducation et post-cure : — 1 an de séjour. Post-cure ensuite.

Nombre de places : 30

Effectif au premier jour du mois : 18 présentes + 11 places retenues + 16 en post-cure

Nombre d'entrées dans le mois : 3

depuis le début de l'année : 21

Nombre de sorties dans le mois : 3

depuis le début de l'année : 22

Effectif au dernier jour du mois : 16 présentes + 8 places retenues + 19 en post-cure

Nombre de journées de présence des mineurs dans le mois : 528 présentes + 524 en post-cure = 1 052

depuis le début de l'année : 6 336 présentes + 3 968 post-cure = 10 304

Nombre de demandes non satisfaites dans le mois : néant

depuis le début de l'année : 11 et 9 affectations ont été annulées par les magistrats compétents.

(1) Rayer les mentions inutiles

II. — FONCTIONNEMENT

a) Activités scolaires et professionnelles

Scolaires : 22 jours de classe dans le mois, avec 12 élèves prises individuellement

Professionnelles internes : En raison du départ de Mme T [redacted], un seul atelier à compter du 1.10.1968 : couture le matin, manutention l'après-midi. Elèves agitées, instables. 178 journées d'élèves en 21 jours d'atelier, soit une moyenne journalière de 8 élèves.

Professionnelles externes : 186 journées de travail pour 11 élèves hébergées au foyer et ~~249 journées de travail pour 10 élèves en post-cure directe à GRENOBLE.~~

b) Loisirs et activités éducatives

Intérieurs : 6 veillées télévision - 2 veillées jeux - 2 veillées peinture - 1 veillée lecture "Tréblinka" - 1 veillée musique - 3 veillées théâtre - 4 films - 1 veillée libre - 1 réunion d'élèves - 1 discussion suite à la séance "peinture" de la M.J.C.

Extérieurs : 2 sorties à la Maison des Jeunes et de la Culture "peinture humoristique" - "concert de clarinettes".

c) Traitements particuliers

Soins de l'infirmière donnés sans prescriptions médicales : pesées, mensurations, analyses d'urines, pansements. Traitements prescrits par les médecins : pour la circulation du sang, en neurologie, en gynécologie et par le médecin généraliste : vaccinations.

L'infirmière a effectué des démarches à la Sécurité Sociale, aux Allocations familiales, à l'hôpital, au foyer maternel.

d) Situation des mineurs sortis dans le mois (nature de la décision, hébergement, travail)

[redacted] : mainlevée de placement en date du 15 Octobre 1968 libérant la mineure en vue de son mariage.

[redacted] : mainlevée de placement en date du 1er Octobre 1968 du Juge des Enfants de NANCY, confiant le mineure à sa famille, après deux ans de séjour à CORENC.

[redacted] : Mainlevée de placement en date du 4 Octobre 1968 confiant la mineure à l'hôpital psychiatrique du lieu de résidence de sa famille.

III. — PERSONNEL

A — Situation numérique au 31 Octobre 1968 (non compris un médecin généraliste)

DIRECTION ET CADRES	EDUCATEURS	PSYCHOLOGUES	Infirmières Psychiatres	Assistantes Instr Techniques	SECRETARIAT Bureau	SERVICE	TOTAL
3	9 titul. 1 contre 9 élèves	1	1	1	2	3	21 9 élèves

Parmi les 9 éducatrices titulaires : 1 de classe et 1 de post-cure.

B — Situation d'activité au 31 Octobre 1968

1° Congés du personnel en contact direct avec les adolescentes

16 jours de congé annuel
 8 jours de congé trimestriel
 9 jours de congé de maladie
 2 jours de récupération
 31 jours de maternité
 15 jours de stage
 5 jours congé pour mariage
 3 jours pour réunion syndicale

2° Congé du personnel de bureau

10 jours de congé médical

3° Congé du personnel de service

7 jours de mission à BOURGES pour travaux de bricolage
 6 jours de congé médical

4° Mouvements du personnel

Départ de Mesdemoiselles [redacted], de Madame [redacted] et de 4
 stagiaires (Mesdemoiselles [redacted]).
 Arrivée de Madame [redacted] de Mademoiselle [redacted].

IV. — TRAVAUX

(d'aménagement et d'entretien)

réfection électricité, fenêtres et volets dans les chambres des élèves.
 protection de jeunes arbustes pour éviter leur piétinement par les élèves.

VI. — OBSERVATIONS DU RESPONSABLE

Fonctionnement — activités particulières — relations extérieures — difficultés rencontrées, etc.

Le mois d'octobre a été marqué, comme le mois de septembre, non par les actes violents, mais par une succession d'incidents sur le plan de la discipline générale. Le nombre minime d'élèves n'est favorable ni à l'organisation intérieure de l'établissement, ni à l'épanouissement des adolescentes, ni à la qualité du travail du Personnel.

Sur 8 mineures affectées, 5 sont toujours insaisissables (A) et 3 arriveront prochainement (R E). Le départ prévu de plusieurs élèves hébergées actuellement à CORENC (mariages L I - éviction I I homosexuelle "irréversible" - départ en maison maternelle de K I - départs en post-cure de E I) impose l'admission d'une dizaine d'adolescentes.

Les éducatrices s'intéressent essentiellement au "contact direct" avec une seule adolescente ; elles désirent en fait avoir un rôle semblable à celui de la psychologue "face à face" avec une mineure dans son bureau. Elles s'étonnent des tâches subalternes qui leur incombent (préparation des repas - entretien du linge et des locaux). Elles n'osent pas, toutefois, en raison du petit nombre d'élèves, exiger une seconde instructrice technique (en remplacement de Mme I I en disponibilité à compter du 1er Octobre 1968) ainsi qu'une cuisinière, une lingère et un agent de service pour le nettoyage des bureaux, magasins de vivres, etc.

Les éducatrices omettant de plus en plus la rédaction des travaux écrits qu'elles ont instituées elles-mêmes, une salle est en cours d'installation et des imprimés sont en cours d'impression pour leur permettre d'effectuer ce travail dans les meilleures conditions.

Après avoir mis à jour, depuis mars, la comptabilité laissée par Monsieur I I Mme I I est partie en congé annuel. Depuis son retour en septembre, son état de santé et le volume de travail au C.O.A.E. de GRENOBLE paraissent responsables de la nette diminution de son temps de présence à CORENC. De ce fait, elle n'a pu mettre Mme I I, commis depuis Janvier, au courant de la comptabilité. Cette dernière, ne peut réaliser la totalité du travail qui incombe à un agent de son grade en raison de la mutilation de sa main droite. Par voie de conséquence, elle ne pourra remplir, en outre, les fonctions occupées provisoirement par Mme I I, en raison d'un changement de lieu de résidence familiale (l'éloignement de CORENC) désire consacrer tout son temps, dès que possible, au C.O.A.E. Dans ces conditions, la nomination d'un adjoint d'économat doit être envisagée en 1969.

Le projet de budget pour 1969 a pu être établi grâce à la participation de Monsieur I I qui est entré en relation avec fournisseurs et entrepreneurs pour l'évaluation des dépenses et l'obtention de devis.

Néanmoins, l'ambiance générale est pas mauvaise. Inaugurées récemment, les réunions d'élèves leur ont donné l'occasion de s'exprimer, de faire part de leurs suggestions. D'autre part, les éducatrices sont incitées à développer les activités extérieures, à sortir chaque jour les élèves du cadre de CORENC. Ainsi se multiplient les visites à la Maison de la Culture, aux expositions, l'assistance aux conférences et concerts. De plus, il est proposé au personnel la participation aux réunions, stages, conférences, destinés aux "éducateurs" dans le sens le plus large du terme. Il y a tout lieu d'espérer qu'éducatrices et stagiaires, comme les élèves, trouveront dans cette large ouverture de CORENC vers l'extérieur une source d'enrichissement.

Le Directeur du C.O.A.E.

Le responsable du Foyer d'Action Educative.

La Directrice,

P. Fane